

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 100 (1955)
Heft: 3

Artikel: Mousquetons automatiques et fusils d'assaut
Autor: Pittet
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-342649>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

écrite des quantités de matériel de guerre dont le Conseil fédéral propose l'acquisition aux Chambres par la voie de ses messages ? Il est vrai que la crise de confiance actuelle a été imputée, probablement avec raison, à un défaut d'information et qu'il a été décidé d'y remédier. Il conviendra cependant de garder la mesure, sinon le remède sera pire que le mal.

Major EMG RAPP

Mousquetons automatiques et fusils d'assaut

Certaines définitions pourtant élémentaires étant peu connues, il est peut-être bon, pour la clarté de ce qui va suivre, de les reprendre ici.

1. Par *arme automatique*, on entend toutes les armes pour lesquelles le déverrouillage et l'ouverture de la culasse, l'extraction et l'éjection de la douille, l'engagement de la cartouche suivante dans la chambre à cartouche, l'arme du dispositif de percussion, la fermeture et le verrouillage de la culasse s'exécutent *automatiquement*, c'est-à-dire *sans l'aide du tireur*.

Le principe de l'automatisme ne change aucunement si l'arme tire exclusivement en coup par coup ou en série. Ces différences ne sont dues qu'à la construction du dispositif de détente (exemples : can. DCA., can. inf., mitr. 51, pistolet, etc.).

2. Les armes *semi-automatiques* doivent être rechargeées par leurs servants (exemples : can. inf. 4,7, can. ach. 9 cm.), la douille du projectile tiré étant éjectée automatiquement.
3. Les armes automatiques se subdivisent en *armes verrouillées* (exemple : mitr. 51) et armes *non verrouillées* (exemple :

mte). Les armes verrouillées se divisent en deux grandes classes, à savoir celles fonctionnant par *emprunt de gaz* (exemple : can. DCA. inf.) et celles fonctionnant par *recul* (exemple : mitr. 51).

Pour de plus amples détails, le lecteur pourra consulter avec profit le règlement des armuriers, dont le chapitre « Théorie de l'arme » traite cette question de façon parfaite.

Le *mousqueton automatique* et le *fusil d'assaut* appartiennent à la catégorie des armes automatiques. Le premier (Selbstladegewehr) ne tire qu'en coup par coup, le second (Sturmgewehr) à choix, en coup par coup ou en série.

HISTORIQUE

Au cours de la dernière guerre mondiale, plusieurs modèles furent développés par les belligérants. Les Allemands ont introduit un mousqueton automatique (Gewehr 43-Karabiner 44), fonctionnant par emprunt de gaz, magasin de 10 cartouches, assez léger et de bonne précision.

L'infanterie russe est équipée de la carabine Tokarev 1940, à magasin de 15 cartouches. Cette arme, robuste, relativement légère, dotée d'un frein de bouche et d'un dispositif permettant d'y placer une lunette, a largement fait ses preuves au cours de la dernière guerre. Le démontage en est très simple. La crosse est évidée, de façon à pouvoir y placer les pièces de rechange.

Les Américains sont armés d'un mousqueton automatique (Garant US Carbine) muni d'un magasin de 15 cartouches, très léger, à canon court. Cette arme n'a toutefois pas la précision des deux modèles cités plus haut.

En ce qui concerne les fusils d'assaut, les Allemands mirent au point deux modèles remarquables : une arme à canon court (MP 44), tirant la balle d'ordonnance de 7,92, mais avec une charge propulsive réduite (magasin de 35 cartouches),

et le fameux « Fallschirmjäger-Gewehr 42 », de conception technique très étudiée. Cette arme tire en coup par coup avec culasse fermée, ce qui augmente la précision, tandis qu'en série elle tire avec culasse ouverte, assurant ainsi un refroidissement plus rapide. Contrairement à toutes les armes précitées, elle fonctionne par recul. En égard à son poids relativement élevé, elle est munie d'un bipied placé en support médian.

De construction plus récente, le fusil d'assaut belge (fusil automatique léger FN 0.30), adopté par le NATO, présente sur ses prédecesseurs deux avantages principaux, à savoir : un poids réduit, environ 4,5 kg., ainsi qu'une construction extrêmement simple. En outre, cette arme tire la cartouche normale américaine.

Il ne faut toutefois pas oublier que la diminution du poids de l'arme augmente la dispersion lors du tir en série et que le recul devient gênant pour le tireur.

On voit donc bien par ce qui précède que les pays qui sont à la tête du développement des armes se sont tous préoccupés de doter leurs troupes de fusils d'assaut et de mousquetons automatiques. Les armées modernes en sont toutes pourvues, sauf, hélas, la nôtre.

Le fait est d'autant plus regrettable que, dans ce domaine du moins, l'industrie suisse peut tenir tête à l'étranger. En outre, les frais d'introduction, s'ils sont élevés, peuvent être considérés comme supportables.

Voyons tout d'abord rapidement pourquoi il faut introduire un mousqueton automatique ou un fusil d'assaut.

Malgré toute la considération dont on entoure encore notre mousqueton 31, il faut bien reconnaître que cette arme — si elle conserve toute sa valeur comme arme de stand — (sans être pour cela, comme on le prétend, tellement supérieure aux armes étrangères de la même époque), ne correspond plus aux exigences du combat moderne. Le tireur perd en effet trop de temps à ouvrir la culasse, la refermer, prendre le cran d'arrêt et viser à nouveau. D'autre part, l'absence d'un frein

de bouche provoque le déplacement de l'arme hors de la zone de tir, inconvenient en grande partie évité lorsque les armes sont équipées de ce dispositif. En outre, en raison de l'absence d'automatisme, la *cadence* de tir est trop lente. Si l'on s'imagine une attaque de l'infanterie ennemie progressant en masse — cas fréquent lors de la dernière guerre sur le front de l'Est —, avec appui par les armes lourdes (art., chars, av. ald. inf.) jusqu'à ce que l'infanterie ait achevé l'occupation de sa base d'assaut, on est fondé à admettre que le *temps* dont disposera notre fantassin pour repousser l'assaut sera très limité. Que fera-t-il alors avec son fameux mousqueton, dont la cadence de tir est de 5 à 6 coups/minute ? S'il disposait d'un fusil d'assaut, il pourrait — *tout en visant correctement et en tirant coup par coup* — placer 30 coups au but en une minute. Si à l'assaut, nous voulons faire tirer nos propres troupes en marchant, ce « *marching fire* » à l'américaine exécuté au mousqueton ne sera qu'une sanglante illusion.

Dans la défense comme dans l'attaque, une arme automatique individuelle est donc nécessaire au combattant moderne.

Quels arguments invoquent ceux qui s'opposent à l'introduction de ces armes ? On avance le plus souvent l'augmentation de la consommation en munitions. Cet argument n'est pas nouveau. Il rappelle le point de vue de ceux qui voulaient maintenir autrefois le fusil à un coup en prétendant que le fusil à répétition entraînerait une débauche de munitions telle que le ravitaillement deviendrait impossible. Plus tard, d'autres conservateurs s'opposèrent à l'introduction de la mitrailleuse pour la même raison. Leurs successeurs firent de même lorsqu'il fut question de la mitrailleuse à tir rapide. Chaque génération a ses retardataires ; la nôtre a aussi les siens. Au reste, il n'est absolument pas prouvé que l'introduction d'un fusil d'assaut augmentera la consommation en munitions. Si l'on se fonde sur les données des Allemands pour leur mitrailleuse 42, qui tirait à raison de 1500 coups/minute, la consommation en munitions, à la vérité, ne s'est pas accrue.

Dans la défensive, une mitrailleuse 42 disposait par jour d'une dotation de 1000 à 1500 coups et en offensive de 1250 coups. Ces quantités s'avérèrent bien suffisantes tout au cours de la guerre. Il ne s'agit pas de tirer un plus grand nombre de coups en gaspillant la munition, comme certains le prétendent, mais de tirer plus vite. C'est ce qu'on appelle en termes techniques *augmenter la densité de la gerbe dans le temps*. Le reste, à savoir choix de la distance d'engagement, instruction au tir précis en coup par coup même avec une arme automatique, choix des buts, est une *question d'instruction*. Il serait décevant que ce niveau ne puisse être atteint dans nos écoles.

Il se peut que les sociétés de tir s'opposent à l'introduction généralisée d'une telle arme. On ne devrait pas se laisser influencer par cette perspective. Le tir civil est une chose, le militaire en est une autre. Les deux domaines ne doivent pas être confondus.

Le principe de l'introduction d'une arme automatique étant admis, il reste à savoir *quelle* arme on choisira et *qui* en sera équipé. La réponse à la première question dépend du genre de munitions adopté.

La comparaison de deux armes n'est *possible*, et, technique-
ment parlant, *correcte*, que si ces deux armes tirent la *même*
munition. Comparer une arme tirant une munition à charge
réduite (même si cette munition est de même calibre) avec
une autre arme tirant la munition d'ordonnance, est une
hérésie.

Cette question préalablement liquidée — *mais seulement quand elle le sera* — il sera ensuite possible et facile de faire un choix entre les modèles présentés. Mais ceci sort de nos compétences. Nous ne pouvons que souhaiter une prompte décision dans l'intérêt même de notre infanterie.

Cap. EMG PITTEL
